

Réponse du Premier président de la Cour des comptes

Cour des comptes



1802694

Le Premier président

Paris, le 20 JUIL. 2018

Chère Madame,

J'ai bien reçu votre courrier du 29 juin, par lequel vous avez souhaité me faire part de vos remarques sur les normes comptables IFRS.

J'ai pris connaissance des éléments que vous m'avez transmis avec attention et je vous remercie de la confiance que vous placez ainsi dans la Cour des comptes.

Je transmets, pour information, votre courrier au président de la chambre de la Cour compétente pour contrôler le secteur financier public. Il sera ainsi à la disposition des magistrats afin d'éclairer utilement d'éventuels travaux ultérieurs, dans le cadre d'un programme de contrôle établi en toute indépendance.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées. *cc au me Cloues*

Didier Migaud

Didier Migaud

Madame Juliette MARIN
Juliette.marin13@gmail.com